

Appel à candidatures pour rejoindre la 2^e promotion de l'Accélérateur prévention de Bpifrance et PariSanté Campus, avec le soutien du Groupe Caisse des dépôts

Candidatez en ligne jusqu'au 5 janvier 2026
pour intégrer la promotion 2026 de l'Accélérateur prévention

Faire de la prévention un pilier de la santé de demain

Le nombre de pathologies liées à des facteurs de risques contrôlables (comme l'environnement, le mode de vie ou les conditions de travail) est en constante augmentation. Face à cette recrudescence, il est nécessaire de changer notre façon d'agir, et de miser davantage sur la prévention. **Pour cela, des outils numériques de prévention peuvent jouer un rôle essentiel.**

Comment ? En utilisant des données collectées et contextualisées pour agir sur les facteurs qui influencent la santé. En mesurant et en évaluant les risques individuels ou environnementaux, on peut mieux orienter les actions de prévention, pour l'ensemble de la population comme pour chaque individu.

Pour que ces solutions soient réellement utilisées et efficaces, nous devons au préalable répondre à plusieurs questions : quels sont les usages les plus utiles et les plus impactants ? Quelle est la valeur prédictive des données de santé ? Quel est le niveau de validation clinique nécessaire ? Quel modèle économique construire ? Pour relever ces défis, Bpifrance et PariSanté Campus ont uni leurs forces à travers le Dispositif Prévention afin de :

- 1) Fédérer et mobiliser l'ensemble de l'écosystème, public et privé, autour de ces enjeux
- 2) Identifier et lever les freins au développement des solutions de prévention numérique
- 3) Faire émerger en France une filière d'excellence dédiée

Pourquoi candidater à l'Accélérateur prévention ?

Lancé en 2024, l'Accélérateur prévention de Bpifrance et PariSanté Campus s'intègre pleinement dans cet objectif. Ce programme est dédié aux start-ups qui développent des solutions numériques fondées sur la donnée. La première promotion a permis d'accompagner 20 entreprises, en les aidant à maîtriser les enjeux réglementaires, l'accès aux données et la préparation au marché. **Cet accompagnement leur a permis de franchir un cap décisif dans leur développement.**

C'est pourquoi, le groupe Caisse des Dépôts s'engage à travers l'établissement public (Banque des territoires, Direction des Politiques Sociales) et plusieurs de ses filiales (Bpifrance, La Poste Santé & Autonomie, CNP Assurances) pour soutenir le développement de l'Accélérateur prévention opéré par Bpifrance et PariSanté Campus et lancer sa 2^e promotion de start-ups accompagnées.

Quel que soit le type de prévention (primaire, secondaire ou tertiaire), quel que soit le stade de maturité de chaque start-up, l'objectif est clair : faire progresser chaque entreprise, dans un délai de 9 mois. Concrètement, pour beaucoup de start-ups, cela signifie ;

- Une meilleure compréhension de l'écosystème de des parcours de prévention
- Une clarification de leur stratégie produit, clinique et réglementaire
- Un accès privilégié aux institutions publiques et privées de la prévention pour trouver un modèle économique viable
- Davantage de visibilité pour développer des opportunités d'affaires

Outre l'accompagnement individuel, les startups lauréates auront accès aux ressources et réseaux de l'Accélérateur, ainsi qu'à des ateliers collectifs (partage d'expérience, etc.).

Comment s'inscrire ?

Modalités

- Date limite de dépôt : 5 janvier 2026 à 23h59
- Les inscriptions sont à déposer exclusivement en ligne et se décomposent en 3 étapes :
 - 1) Compléter le formulaire 1/2 : [Profil synthétique \(15 questions / 5-10'\)](#)
 - 2) Compléter le formulaire 2/2 : [Informations complémentaires \(25 questions / 20-30'\)](#)
 - 3) Envoyer votre pitch deck et le logo de votre entreprise à :
benjamin.kammoun@ext.bpifrance.fr
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Calendrier

- Dépôt des candidatures : jusqu'au 5 janvier 2026 à 23h59
- Analyse des candidatures : du 6 janvier au 27 janvier 2026
- Jury de sélection : 28 janvier et 3 février 2026
- Annonce des lauréats de la première promotion : début février 2026

Éligibilité

Sont éligibles toutes les solutions de prévention couvrant :

- Prévention primaire, secondaire et/ou tertiaire
- Toutes les thématiques de santé publique (exemples : santé mentale, perte d'autonomie, santé de la femme, maladies cardio-vasculaires, etc.)

Parmi les critères analysés (liste non exhaustive), les solutions de prévention devront a minima :

- Exploiter des données de santé (issues par exemple de dossiers médicaux, bases médico-administratives, objets connectés, questionnaires, etc.)
- Reposer sur un cas d'usage avancé, incluant :
 - une problématique de santé publique clairement identifiée
 - une intervention de prévention (comportementale, organisationnelle ou clinique)
 - une population cible définie
 - une technologie d'analyse de la donnée de santé (e.g. : biomarqueurs numériques, IA, détection précoce de signaux faibles, stratification du risque, score de risque, analyse sémantique, etc.)
- Justifier d'un minimum de revenus déjà réalisés (les startups peuvent être éligibles dès le stade de l'idée si elles réalisent du chiffre d'affaires sur une activité annexe)

Avec le soutien du Groupe Caisse des Dépôts



POLITIQUE RELATIVE AUX TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT « ACCELERATEUR PREVENTION NUMERIQUE »

1. A QUI CETTE POLITIQUE S'ADRESSE-T-ELLE ?

La présente politique (la « **Politique** ») est destinée à l'ensemble des personnes dont les données sont collectées et traitées par Bpifrance dans le cadre du programme d'accompagnement « Accélérateur Prévention Numérique » (le « **Programme** »).

Vous êtes concernés par cette Politique si vous êtes (« **Vous** ») :

- Représentant légal, personne habilitée, point de contact, bénéficiaire effectif ou actionnaire/associé au sein d'une société ayant candidaté au Programme ou accompagnée dans le cadre du Programme (ci-après le « **Bénéficiaire** »);
- Une personne dont la collecte des données est nécessaire à l'instruction du dossier d'un Bénéficiaire.

L'objectif de la Politique est de vous informer quant aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par Bpifrance dans le cadre de la réalisation des Programmes.

Lorsque vous fournissez des données à caractère personnel relatives à d'autres personnes, il vous appartient d'informer dûment ces personnes de la transmission de leurs données à Bpifrance et de mettre à leur disposition les informations figurant dans la présente Politique.

2. QUI EST RESPONSABLE DES TRAITEMENTS REALISES ?

Bpifrance Investissement, située 27-31 avenue du Général Leclerc 94 710 Maisons Alfort (ci-après « **Bpifrance** »), est réputée agir en qualité de responsable du traitement lorsqu'elle traite vos données à caractère personnel pour les finalités détaillées ci-après.

3. QUELLES DONNEES BPIFRANCE TRAITE-T-ELLE, POUR QUELLES FINALITES ET COMBIEN DE TEMPS CES DONNEES SONT-ELLES CONSERVEES ?

Conformément à la réglementation applicable, notamment le Règlement européen 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD) et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et libertés, Bpifrance, en tant que responsable de traitement, collecte et traite vos données à caractère personnel pour les finalités énumérées ci-dessous.

Bpifrance conserve vos données à caractère personnel pendant la durée nécessaire à la mise en œuvre des finalités énoncées et applique les durées de conservation ci-dessous.

#	Finalités	Bases légales	Catégories de DACP	Durée de conservation
1	Réception et étude des candidatures, échanges, vérifications de l'éligibilité, invitations aux auditions le cas échéant et décision relative à la participation au Programme	Exécution des mesures précontractuelles	<p>Données d'identification : Nom, prénom, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel, voix et image.</p> <p>Données relatives à la vie professionnelle :</p> <p>Parcours académique et professionnel, fonction dans l'entreprise, qualité, structure d'appartenance, données renseignées dans les parcours de candidatures en ligne.</p> <p>Données de connexion : Données d'identification et d'authentification aux espaces connectés dont adresse IP, logs, données de navigation.</p> <p>Autre : Données renseignées dans le parcours de candidatures en ligne</p>	<p>3 ans à compter des derniers échanges avec la réponse en cas de refus de la candidature</p> <p>5 ans à compter de la fin de la relation d'affaires</p>
2	Connaissance de la clientèle (KYC – Know Your Customer)	Intérêt légitime de Bpifrance Investissement de procéder à certaines vérifications quant à la réputation des Bénéficiaires	<p>Données d'identification : Nom, prénom, Données relatives aux éventuelles infractions pénales commises ou à l'exercice de fonctions politiquement exposées</p>	5 ans à compter de la fin de la relation avec la relation d'affaires
3	Contractualisation	Exécution du contrat	<p>Données d'identification : Nom, prénom, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel.</p> <p>Données relatives à la vie professionnelle :</p> <p>Fonction dans l'entreprise, qualité, structure d'appartenance.</p>	5 ans à compter de la fin du contrat
4	Gestion de la signature électronique, connaissance du signataire du contrat, et établissement du	Obligation légale	Données d'identification : Nom, prénom, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel, signature.	5 ans à compter de la fin du contrat

	faisceau de preuve contribuant à la fiabilité du processus de signature électronique.		<p>Données relatives à la vie professionnelle : Fonction dans l'entreprise, qualité, structure d'appartenance.</p> <p>Données de trafic : Données d'identification et d'authentification dont adresse IP, logs, données de navigation.</p>	
5	Gestion des réclamations	Obligation légale	<p>Données d'identification : Nom, prénom, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel.</p> <p>Données liées à la réclamation</p>	5 ans à compter de la clôture de la réclamation
6	Exécution du Programme	Exécution du contrat	<p>Données d'identification : Nom, prénom, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel,</p> <p>Données relatives à la vie professionnelle : fonction dans l'entreprise, qualité, structure d'appartenance.</p>	5 ans à compter de la fin du contrat
7	Mise en relation avec d'autres entreprises, experts, partenaires financiers et institutionnels	Intérêt légitime de Bpifrance à mettre en relation les Bénéficiaires avec l'écosystème et les parties prenantes intervenant dans le cadre du Programme.	<p>Données d'identification : Nom, prénom, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel.</p> <p>Données relatives à la vie professionnelle : Fonction dans l'entreprise, qualité, structure d'appartenance, parcours académique et professionnel le cas échéant</p>	5 ans à compter de la fin du contrat

8	Respect de toute autre disposition légale ou réglementaire à laquelle Bpifrance est soumise, en ce inclus lutte contre la fraude	Obligation légale	<p>Données d'identification : Nom, prénom, adresse mail professionnelle, signature.</p> <p>Données relatives à la vie professionnelle :</p> <p>Fonction dans l'entreprise, qualité, structure d'appartenance.</p> <p>Données de connexion : Données d'identification et d'authentification aux espaces connectés dont adresse IP, logs, données de navigation.</p>	Pour la durée nécessaire au respect des obligations concernées
9	Réalisation de statistiques et reporting	Intérêt légitime de Bpifrance à justifier sa gestion du Programme	<p>Données d'identification : Nom, prénom, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel.</p> <p>Données relatives à la vie professionnelle :</p> <p>Fonction dans l'entreprise, qualité, structure d'appartenance.</p>	5 ans à compter de la fin du Programme
10	Evaluation, suivi et amélioration du dispositif par Bpifrance	Intérêt légitime de Bpifrance à suivre le dispositif pour l'améliorer	<p>Données d'identification : Nom, prénom, adresse mail professionnelle.</p> <p>Données relatives à la vie professionnelle : Fonction dans l'entreprise, avis sur le dispositif.</p>	5 ans à compter de la fin du Programme
11	Gestion des éventuels contentieux	Intérêt légitime de Bpifrance à assurer la défense de ses droits notamment en justice	<p>Données d'identification : Nom, prénom, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel.</p> <p>Données relatives à la vie professionnelle :</p> <p>Fonction dans l'entreprise, qualité, structure d'appartenance.</p>	Jusqu'à épuisement des voies de recours

			Autre : Toute autre donnée nécessaire à la gestion du contentieux.	
12	Gestion de la relation commerciale en ce inclus prospection commerciale	Intérêt légitime de Bpifrance afin de développer et gérer ses relations avec les Bénéficiaires	<p>Données d'identification : Nom, prénom, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel.</p> <p>Données relatives à la vie professionnelle : Fonction dans l'entreprise, qualité, structure d'appartenance.</p> <p>Données issues des correspondances et communications avec Bpifrance : Entretiens, appels téléphoniques, messages électroniques.</p>	3 ans à compter du dernier contact émanant des représentants du Bénéficiaire

Veuillez noter que, conformément au principe de minimisation, Bpifrance ne collecte que les données à caractère personnel dont elle a besoin pour les finalités susvisées.

Lorsque vous ne communiquez pas les données à caractère personnel identifiées comme étant obligatoires, Bpifrance n'est pas en mesure de mener à bien ses activités et de réaliser les opérations concernées.

4. COMMENT VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT-ELLES COLLECTEES ?

Vos données à caractère personnel sont collectées par Bpifrance directement auprès de vous ainsi qu'au moment où votre entreprise candidate et participe au Programme.

Dans certains cas, Bpifrance collecte également des données à caractère personnel vous concernant indirectement auprès :

- Des autres entités de Bpifrance dans le respect des obligations de confidentialité d'origine légale, réglementaire ou contractuelle qui s'appliquent à l'égard des tiers ;
- De sources librement accessibles sur internet, réseaux sociaux professionnels, annuaires professionnels,
- Des sites internet des entreprises et autres bases de données officielles ;
- De prestataires informatiques dont la solution intègre une base de données comprenant des informations vous concernant.

Dans ces cas, Bpifrance s'assure de la conformité de la collecte indirecte de ces données au RGPD.

5. A QUELS DESTINATAIRES VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT-ELLES COMMUNIQUEES ?

Vos données sont destinées à **Bpifrance** et pourront également être communiquées selon les cas :

- Aux autres entités du groupe Bpifrance, dès lors que cette transmission est nécessaire pour permettre à ces entités de satisfaire à leurs obligations légales, contractuelles ou réglementaires ou assurer le déploiement du dispositif proposé. Cette transmission d'informations intra-groupe ne dispense en aucun cas les entités du groupe Bpifrance des obligations de confidentialité d'origine légale, réglementaire ou contractuelle qui s'appliquent à elles à l'égard des tiers ;
- Aux partenaires (en ce inclus le groupement d'intérêt scientifique (GIS) « PariSante Campus »), aux membres du jury de sélection, aux experts ou prestataires impliqués dans le cadre du Programme ;
- Aux prestataires informatiques, ou à tout autre prestataire de services ou sous-traitant réalisant des prestations en lien avec tout ou partie des traitements identifiés ci-dessus pour le compte de Bpifrance ;
- Le cas échéant à l'Etat ;
- Elles pourront également être communiquées à toute autorité administrative, judiciaire, ou de contrôle qui bénéficie d'un droit de communication fondée sur une disposition législative dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire française ou européenne, à leur demande.

Bpifrance veille à limiter les transferts de données à caractère personnel hors de l'Union Européenne. Lorsque de tels transferts doivent être mis en œuvre, Bpifrance s'appuie pour réaliser ces transferts, sur :

- Une décision rendue par la Commission européenne, attestant du niveau d'adéquation de la réglementation du pays vers lequel vos données sont transférées ;
- Une des dérogations prévues par le RGPD (en particulier lorsque les transferts sont mis en œuvre car ils sont nécessaires à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat conclu dans votre intérêt entre Bpifrance et la personne morale à laquelle vous êtes liée).

Dans les autres cas, Bpifrance s'assure de l'encadrement du transfert conformément au RGPD et met en œuvre les garanties appropriées en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, au moyen de mesures juridiques, techniques et organisationnelles.

6. QUELS SONT VOS DROITS ?

Conformément à la Réglementation Applicable, et sous réserve des conditions prévues par celle-ci pour l'exercice de ces droits, vous bénéficiez :

- D'un droit d'accès, de rectification, de suppression, ainsi que du droit à la portabilité de vos données à caractère personnel ;
- Du droit de demander la limitation des traitements qui vous concerne et de vous opposer à recevoir de la prospection commerciale ou à faire l'objet de profilage lié à la prospection

commerciale. Dans certains cas, le Bénéficiaire, pour des raisons tenant à sa situation particulière, peut s'opposer au traitement de ces données, y compris au profilage ;

- Du droit de retirer son consentement pour les traitements basés sur celui-ci ;
- Du droit d'organiser le sort de ses données à caractère personnel post-mortem.

Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du groupe Bpifrance, en utilisant les coordonnées communiquées à la Section 7(« Comment contacter Bpifrance ? ») ci-après.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

7. COMMENT CONTACTER BPIFRANCE ?

Merci d'adresser toute correspondance au délégué à la protection des données (DPO) du groupe Bpifrance en utilisant les coordonnées ci-après :

- Via notre formulaire en ligne accessible ci-contre :
<https://bpifrance.app.witik.io/fr/form/bpi/formulaire-rgpd-bpifrance>
- Par courrier en écrivant à Bpifrance - DCCP - Délégué à la protection des données, 27-31 avenue du Général Leclerc 94 710 Maisons Alfort.

Après réception de votre demande, il y sera répondu dans un délai maximum d'un mois sauf dérogations prévues par le RGPD.

En cas de doute raisonnable quant à l'identité de la personne concernée par la demande d'exercice de droit il pourra vous être demandé que soient fournies des informations supplémentaires nécessaires pour confirmer votre identité.